

Image not found or type unknown



Litige avec bouyghes telecom

Par **ANNICK**, le **11/01/2009 à 22:15**

Monsieur,
En juillet 2008 j'ai acheté un portable et ai souscrit à un abonnement à Bouyghes telecom. En septembre j'apprenais que je devais partir en Italie pour un temps indéterminé. J'ai envoyé une lettre à Bouyghes telecom avec la preuve signée et écrite que je devais partir en Italie où je suis en ce moment tout en aillant une adresse chez des amis à Paris pour le courrier.
Je me retrouve avec une facture de 311,88 €, pour solde de tout compte, j'ai payé la dernière facture. Elle m'est envoyée sans détail ni contenu, la feuille est blanche du détail de la facturation. Je n'ai plus utilisé mon mobile à partir du premier octobre et c'est une facture pour novembre. Je ne sais réellement pas quoi faire car je n'ai pas d'explication pour les 311, 88€.
Merci de m'aider pour la démarche à suivre, merci.
Avec mes meilleures salutations
Annick Bimbenet

Par **Marion2**, le **11/01/2009 à 22:26**

Bonsoir,
Je pense que Bouygues vous a réclamé l'intégralité de votre abonnement.
Lisez votre contrat, tout doit être indiqué.
Cordialement